



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 06 Mai 2025**

Délibération n° **2025-80 R**  
Objet : **Ecole Pasteur,  
demande de subvention pour  
un projet de séjour scolaire au  
conseil départemental pour  
l'année 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-  
cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le  
Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUISSIERE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY  
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian PARPILLON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

**Excusé :**

Monsieur Patrice RENOUF  
-----

Madame Le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental des Hautes-Alpes participe au financement des projets de séjour scolaire avec nuitée(s).

Pour l'année scolaire 2024/2025, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de l'école Pasteur organisent un séjour de découverte de la cité phocéenne à travers son histoire.

Les élèves concernés sont au nombre de 42.

Cette subvention est attribuée en fonction des critères établis par le Conseil Départemental.

Il convient donc, par la présente, d'autoriser l'école Pasteur à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental, d'un montant de 10 € par élève soit 420 € au total.

Madame le Maire propose par ailleurs d'attribuer une subvention communale d'un montant de 1 170 €.

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet pédagogique de classe découverte à Marseille, préparé par l'école Pasteur.

Madame Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** l'Ecole Pasteur, à solliciter une subvention de 10 euros par élève auprès du département des Hautes-Alpes
- **Accorde** une subvention de 1 170 € à l'école pasteur
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'EMBRUN" at the top, "SECRETARIAT GÉNÉRAL" on the sides, and "02200" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a mountain range and a sun.